



BIG BANC SPLIT CORP.

**RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE
RENDEMENT DU FONDS ET ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS**
Pour la période close le 30 juin 2024

Purpose
INVESTMENTS

Là où les Canadiens
réfléchissent et investissent.



Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants de nature financière, mais ne renferme pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-866-261-4569, en nous écrivant à 130 Adelaide St. W, Suite 3100, P.O. Box 109, Toronto (Ontario) M5H 3P5, ou en consultant notre site Internet à www.purposeinvest.com ou le site de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous ou consulter notre site Internet pour obtenir gratuitement les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement ou les stratégies futurs du Fonds, sur ses perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés boursiers et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes. Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds	1
Faits saillants financiers	2
Aperçu du portefeuille	3
Avis aux actionnaires	3
États financiers intermédiaires	4
Notes des états financiers	7
Renseignements sur la Société	Quatrième de couverture



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds expose les opinions du gestionnaire et de l'équipe de gestion du portefeuille à l'égard des facteurs et événements importants ayant eu une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Veuillez lire la mise en garde sur les énoncés prospectifs en deuxième de couverture.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Big Banc Split Corp. est une société de placement à capital variable dont les actions de catégorie A et les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles BNK et BNK.PR.A. Le Fonds est géré par Purpose Investments Inc. (« Purpose » ou le « gestionnaire ») et a commencé ses activités le 24 juin 2020 à la clôture du premier appel public à l'épargne visant des actions de catégorie A et des actions privilégiées.

La date d'échéance des actions de catégorie A et des actions privilégiées du Fonds est le 30 novembre 2026.

Les objectifs de placement relatifs aux actions privilégiées consistent à procurer à leurs porteurs des distributions au comptant mensuelles privilégiées cumulatives fixes d'un montant de 0,07 \$ par action privilégiée jusqu'à la date d'échéance prévue et à rembourser aux porteurs le prix d'émission initial de 10,00 \$ à la date d'échéance.

Les objectifs de placement relatifs aux actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions au comptant non cumulatives mensuelles régulières de 0,12 \$ par action de catégorie A et à leur offrir la possibilité d'accroître la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds investira dans un portefeuille pondéré de façon à peu près égale d'actions des banques canadiennes cotées en bourse suivantes : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion.

Pour générer des rendements supplémentaires et accroître le revenu du portefeuille, le gestionnaire pourrait vendre des options d'achat couvertes et des options de vente couvertes en espèces à l'égard d'une partie ou de la totalité des actions détenues dans le portefeuille.

RISQUES

Les risques inhérents à un placement dans le Fonds sont présentés dans le prospectus du Fonds et aucun changement important ayant une incidence sur le niveau de risque global associé au Fonds n'a été apporté au cours de la période.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le Fonds offre des actions de catégorie A inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole BNK et des actions privilégiées inscrites à cette même bourse sous le symbole BNK.PR.A.

Valeur liquidative par action aux :

	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)
Actions		
Actions privilégiées	10,02	10,02
Actions de catégorie A	9,89	10,91

Au cours de la période close le 30 juin 2024, le Fonds a versé des distributions comme suit :

Mois	Actions privilégiées (\$)	Actions de catégorie A (\$)
Janvier	0,0700	0,1200
Février	0,0700	0,1200
Mars	0,0700	0,1200
Avril	0,0700	0,1200
Mai	0,0000	0,1200
Juin	0,0700	0,1200
Total	0,3500	0,7200

Au premier semestre de 2024, le rendement des marchés boursiers a été exceptionnel, faisant mentir les analystes qui prévoyaient des rendements inférieurs à 10 %. Les bénéfices plus élevés que prévu et les cours à la hausse ont permis à de nombreux marchés d'atteindre des sommets historiques ou de s'en approcher. L'adoption rapide de l'IA a fortement stimulé les titres technologiques de sociétés à très forte capitalisation comme NVIDIA, dont le cours de l'action a augmenté de 149,50 % depuis le début de l'exercice. Toutefois, ces rendements du marché étaient fortement concentrés autour des « sept magnifiques » et ne reflétaient pas une reprise du marché dans son ensemble, comme en témoigne la sous-performance de la plupart des plus petites sociétés au cours de la même période. La hausse des rendements des obligations et le report des baisses de taux ont également influé sur les marchés, particulièrement dans les secteurs qui devraient tirer avantage de la baisse des taux d'intérêt.

Le contexte macroéconomique a continué de se réorienter vers un ralentissement de la croissance économique dans les principales économies du monde au cours de la période, seules les sociétés de haut vol du secteur de la technologie échappant à cette tendance. Le Canada est devenu le premier pays du G7 à baisser ses taux d'intérêt en 2024, soit de 25 points de base en juin, en raison de la baisse continue de l'inflation et d'un ralentissement de l'économie. Par conséquent, ces faibles taux d'intérêt ont poussé à la hausse les titres à revenu fixe en fin de période. Bien que les marchandises, en particulier le pétrole, aient perdu de leur importance médiatique en raison de la diminution des impacts inflationnistes à court terme, elles ont continué d'offrir une diversification précieuse dans un contexte de forte corrélation entre les obligations et les actions.

Le Fonds a éprouvé des difficultés au cours de la période et a affiché des rendements négatifs. La stratégie du portefeuille est demeurée axée sur les services financiers et les équivalents de trésorerie. Sur le plan géographique, le Fonds a continué de mettre l'accent sur le Canada. Les principaux moteurs du rendement ont été la Banque Royale du Canada, la Banque Nationale du Canada et la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Toutefois, le rendement de ces titres n'a pas été en mesure de compenser les pertes provenant d'autres parties du portefeuille.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le conseil d'administration de Big Banc Split Corp. a approuvé le report de la date d'échéance des actions de catégorie A et des actions privilégiées de trois ans additionnels, soit jusqu'au 30 novembre 2026, ainsi qu'une augmentation importante des taux de distribution des actions de catégorie A et des actions privilégiées. Le gestionnaire du Fonds est demeuré le même et aucune modification importante n'a été apportée à la philosophie ni au processus de placement. Le gestionnaire surveille activement la composition du portefeuille du Fonds en fonction de l'évolution des conditions actuelles du marché et de la conjoncture économique.



OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Purpose est réputée être une partie liée en tant que gestionnaire du Fonds. Se reporter à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous pour en savoir plus sur les frais payés à Purpose. Purpose a également nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le mandat du CEI est d'examiner, de fournir des commentaires et d'approuver les politiques et procédures écrites du gestionnaire qui traitent des questions de conflit d'intérêts concernant le Fonds. Les membres du CEI touchent une rémunération et ont droit au remboursement de leurs dépenses pour les services fournis au Fonds et aux autres fonds gérés par Purpose, et ces frais sont répartis entre tous les fonds de façon juste et raisonnable. Les frais des services fournis au Fonds sont présentés dans les états du résultat global. Il n'existe aucune autre opération entre parties liées pour le Fonds.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et procédures présentées au CEI relativement aux divers conflits d'intérêts potentiels, notamment en ce qui a trait à l'évaluation et à la répartition des frais d'exploitation, et de fournir périodiquement un rapport au CEI conformément au Règlement 81-107.

Au 30 juin 2024, les membres du comité d'examen indépendant étaient Douglas G. Hall (président), Randall C. Barnes et Jean M. Fraser.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers pour les exercices clos le 31 décembre, sauf l'exercice 2024, qui est présenté en date du 30 juin :

ACTIF NET PAR ACTION DE CATÉGORIE A¹

	2024 ^a	2023	2022	2021	2020 ^b
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Actions de catégorie A (TSX : BNK)					
Actif net au début de la période	10,91	12,84	18,27	12,21	10,00^c
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,49	1,02	1,01	0,98	0,48
Total des charges	(0,56)	(0,91)	(0,90)	(0,86)	(1,58)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,56	0,45	3,41	3,79	0,64
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,78)	0,24	(6,78)	2,94	3,08
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	(0,29)	0,80	(3,26)	6,85	2,62
Distributions aux porteurs d'actions de catégorie A :					
Des dividendes	(0,72)	(0,36)	(0,46)	(0,33)	(0,23)
Des gains en capital	-	(1,95)	(1,57)	(0,46)	(0,09)
Remboursement de capital	-	(0,45)	-	-	(0,09)
Total des distributions aux porteurs d'actions de catégorie A ³	(0,72)	(2,76)	(2,03)	(0,79)	(0,41)
Actif net à la fin de la période	9,89	10,91	12,84	18,27	12,21

Notes :

- L'information présentée vise la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.
 - L'information présentée vise la période du 24 juin 2020 au 31 décembre 2020.
 - Prix d'offre initial.
- Ces renseignements proviennent des états financiers du Fonds préparés selon les IFRS. Aux fins des opérations des porteurs d'actions, la valeur liquidative est calculée selon les règles d'évaluation décrites dans le prospectus du Fonds. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions.
 - L'actif net et les distributions sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
 - Les distributions ont été versées au comptant ou réinvesties dans des actions additionnelles du Fonds.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Actions de catégorie A (TSX : BNK)	2024	2023	2022	2021	2020
Total de la valeur liquidative (en milliers \$) ¹	13 264	14 623	17 856	28 506	22 050
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers) ¹	1 340	1 340	1 391	1 560	1 805
Ratio des frais de gestion ²	1,21 %	1,18 %	1,29 %	1,48 %	14,87 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des frais d'émission et de la rémunération des placeurs pour compte ²	1,21 %	1,18 %	1,29 %	1,48 %	4,43 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des frais d'émission	1,21 %	1,18 %	1,29 %	1,48 %	1,48 %
Ratio des frais d'opération ³	0,23 %	0,27 %	0,15 %	0,13 %	0,15 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	35,07 %	94,89 %	57,42 %	44,29 %	54,63 %
Cours de clôture – actions de catégorie A (\$) (TSX : BNK)	10,71	10,83	11,78	17,23	10,85
Cours de clôture – actions privilégiées (\$) (TSX : BNK.PR.A)	10,25	10,60	10,02	10,85	10,60

Notes :

- L'information financière présentée dans les ratios et données supplémentaires découle de la valeur liquidative du Fonds et est en date du 31 décembre de l'exercice indiqué, exception faite de 2024, dont l'information financière est présentée en date du 30 juin.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond aux charges totales (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) de la période indiquée exprimées en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les prendre en charge. Il peut cesser d'y renoncer ou de les prendre en charge en tout temps.
- Le ratio des frais d'opération correspond au total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Le ratio des frais d'opération est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories d'actions du Fonds.
- Le taux de rotation du portefeuille est calculé en fonction des achats ou du produit des ventes de titres pour l'exercice, selon le montant le moins élevé (exclusion faite de la trésorerie, des billets à court terme et des obligations dont la date d'échéance, au moment de l'acquisition, est d'au plus un an), divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille pour l'exercice. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les titres. Un taux de rotation de 100 % indique que tous les titres en portefeuille ont été vendus ou achetés une fois au cours de l'exercice. Plus ce taux est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés, et plus il est probable que des gains en capital imposables soient réalisés au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé pour l'ensemble du portefeuille et s'applique à toutes les catégories d'actions du Fonds.



FRAIS DE GESTION

Purpose assure la gestion et l'administration des activités, des opérations et des affaires du Fonds. En contrepartie des services rendus au Fonds, Purpose a le droit de recevoir des frais de gestion annuels d'un montant égal à 0,75 % de la valeur liquidative du Fonds. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu en fonction de la valeur liquidative moyenne de la Société calculée chaque heure d'évaluation au cours du mois.

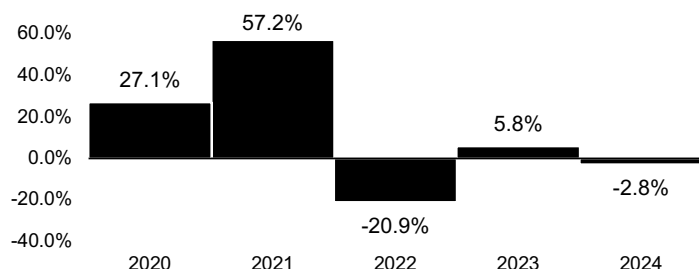
RENDEMENT PASSÉ

Veuillez noter que les données sur le rendement indiquées dans cette rubrique supposent que tous les dividendes versés, le cas échéant, par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvestis dans des titres additionnels du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions ou autres charges facultatives, ni des impôts sur le revenu payables par un investisseur, lesquels auraient réduit les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS

Les diagrammes à barres ci-après font état du rendement exprimé en pourcentage de chacune des catégories d'actions pour la période donnée. Ils indiquent la hausse ou la baisse à la fin de chaque période d'un placement fait le premier jour de la période.

Actions de catégorie A - valeur liquidative



Le rendement de 2024 vise la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.
Le rendement de 2020 vise la période du 24 juin 2020 au 31 décembre 2020.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2024

COMPOSITION DE L'ACTIF

	% de l'actif total du Fonds
Positions acheteur	
Actions canadiennes	205,59
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,86)
Autres actifs nets	(103,42)
Positions vendeur	
Options d'achat d'actions	(0,31)
Total des placements	100,00

25 PRINCIPAUX TITRES

	% de l'actif total du Fonds
Fonds de gestion de trésorerie Purpose	39,32
Banque Toronto-Dominion (La)	30,39
Banque de Montréal	29,60
Banque Royale du Canada	28,92
Banque Canadienne Impériale de Commerce	26,16
Banque Nationale du Canada	26,04
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	25,16

L'aperçu du portefeuille peut changer en fonction des opérations effectuées dans le portefeuille. La liste est mise à jour chaque trimestre.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Purpose Investments Inc., le gestionnaire de *Big Banc Split Corp.* (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires, un avis accompagnant les états financiers doit en faire mention. L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada.



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (non audité)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Aux

	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$)
Actif		
Placements :		
Actifs financiers non dérivés	27 269 692	27 624 288
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	765 522
Créances :		
Dividendes	102 747	117 644
Charges payées d'avance	14 708	11 465
Total de l'actif	27 387 147	28 518 919
Passif		
Découvert bancaire	246 148	–
Créditeurs :		
Frais de gestion (note 6)	41 963	21 875
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant (note 6)	7 621	7 641
Autres charges à payer (note 6)	105 851	96 932
Distributions	254 775	254 775
Passifs dérivés :		
Options vendues, à la juste valeur	41 690	89 220
Actions privilégiées (note 4)	13 425 030	13 425 030
Actions de catégorie J (note 4)	100,00	100
Total du passif (compte non tenu de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A)	14 123 178	13 895 573
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	13 263 969	14 623 346
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par catégorie		
Actions de catégorie A	13 263 969	14 623 346
Total	13 263 969	14 623 346
Nombre d'actions en circulation (note 4)		
Actions privilégiées	1 340 004	1 340 004
Actions de catégorie A	1 340 004	1 340 004
Actions de catégorie J	100	100
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action		
Actions privilégiées	10,02	10,02
Actions de catégorie A	9,89	10,91
Actions de catégorie J	1,00	1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Big Banc Split Corp.

Som Seif
Administrateur
Le 29 août 2024Douglas Hall
Administrateur

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour les périodes closes les :

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Produits		
Profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés :		
Revenus de dividendes	602 194	754 145
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	51 278	–
Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente d'actifs financiers non dérivés	413 425	1 015 646
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les options	342 160	163 640
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des actifs financiers non dérivés	(1 100 937)	(604 925)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options	48 303	(50 772)
Profits nets (pertes nettes) sur les placements et les dérivés	356 423	1 277 734
Total des produits	356 423	1 277 734
Charges		
Frais de gestion (note 6)	105 299	118 425
Honoraires des auditeurs	15 098	15 230
Honoraires juridiques	12 572	3 490
Frais liés au dépositaire et à la comptabilité	10,796	21 145
Coûts de transaction (note 10) ^{1,2}	9 359	18 815
Coûts liés à l'information aux porteurs de parts	8 652	11 592
Honoraires des agents des transferts	8 408	–
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant (note 6)	2 490	–
Frais d'emprunt d'actions	1 206	901
Charges d'intérêts et bancaires	452	9 153
Droits payables aux bourses de valeurs	12 813	13 899
Total des charges	187 145	212 650
Profit net (perte nette) sur les placements avant distributions sur les actions privilégiées	169 278	1 065 084
Distributions sur les actions privilégiées (note 13)	(563 852)	418 081
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 9)	(394 574)	647 003
Nombre moyen d'actions en circulation (note 9)	1 340 004	1 391 104
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A par action ¹	0,29	0,47

1) Rabais de courtage

136

79

2) Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pendant la période (note 4).
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**ÉTATS DES VARIATIONS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)**

Pour les périodes closes les :

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Actions de catégorie A		
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables au début de la période	14 623 346	17 855 633
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation	(394 574)	647 003
Dividendes versés ou à verser aux porteurs d'actions rachetables		
Du revenu de placement	(964 803)	(552 546)
Des gains en capital	–	(2 663 963)
Total des dividendes versés aux porteurs d'actions rachetables	(964 803)	(3 216 509)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	(1 359 377)	(2 569 506)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la fin de la période	13 263 969	15 286 127

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les périodes closes les :

	30 juin 2024 (\$)	30 juin 2023 (\$)
Flux de trésorerie d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A liée à l'exploitation	(394 574)	647 003
Ajustements :		
Achat de placements	(14 296 833)	(12 756 928)
Produit de la vente de placements	14 297 491	16 297 404
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente d'actifs financiers non dérivés	(413 425)	(1 015 646)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les options	(342 160)	(163 640)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des actifs financiers non dérivés	1 100 937	604 925
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des options	(48 303)	50 772
Variation nette des soldes du fonds de roulement sans effet de trésorerie	40 641	16 538
Coûts de transaction (note 10)	9 359	6 589
	(46 867)	3 687 017

Flux de trésorerie de financement

Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, nettes des réinvestissements (note 4)	(964 803)	(3 216 509)
	(964 803)	(3 216 509)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 011 670)	470 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	765 522	(200 866)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	(246 148)	269 642
Distributions versées sur les actions privilégiées rachetables (note 6)	(512 574)	418 081
Dividendes reçus (versés), nets des retenues d'impôts à la source	617 091	765 284

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)**

Au 30 juin 2024

Titres	Nombre d'actions ou de parts/ Valeur nominale	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes – 166,27 %			
Services financiers – 166,27 %			
Banque de Montréal	34 193	4 287 299	3 926 382
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	53 337	3 564 510	3 337 830
Banque Canadienne Impériale de Commerce	53 340	3 344 170	3 469 767
Banque Nationale du Canada	31 830	3 277 220	3 453 873
Banque Royale du Canada	26 332	3 395 491	3 835 256
Banque Toronto-Dominion (La)	53 605	4 528 705	4 031 096
Total des actions canadiennes – 166,27 %		22 397 395	22 054 204
Fonds du marché monétaire – 39,32 %			
Fonds de gestion de trésorerie Purpose	52 121	5 225 996	5 215 488
Total des fonds du marché monétaire – 39,32 %		5 225 996	5 215 488
Total des placements – 205,59 %		27 623 391	27 269 692
Options (tableau 1) – (0,31) %			(41 690)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – (1,86) %			(246 148)
Autres actifs, moins les passifs – (103,42) %			(13 717 885)
Actif net – 100,00 %			13 263 969

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU 1 – OPTIONS

Au 30 juin 2024

Options d'achat vendues en CAD	Nombre de contrats	Prix d'exercice (CAD)	Date d'échéance	Prime reçue (CAD)	Juste valeur (CAD)
Banque de Montréal	(65)	118,00	2024-07-20	(8 385)	(3 900)
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	(130)	63,50	2024-07-20	(4 680)	(3 315)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	(120)	66,50	2024-07-20	(5 160)	(3 960)
Banque Nationale du Canada	(75)	109,00	2024-07-20	(7 450)	(10 125)
Banque Royale du Canada	(60)	145,00	2024-07-20	(6 120)	(14 340)
Banque Toronto-Dominion (La)	(110)	76,00	2024-07-20	(4 290)	(6 050)
				(36 085)	(41 690)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité)

1. LE FONDS

Big Banc Split Corp. (le « Fonds » ou la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée le 15 mai 2020 en vertu des lois de l'Ontario. Purpose Investments Inc. (le « gestionnaire » ou « Purpose ») est chargée de la gestion des affaires du Fonds. Le Fonds est demeuré inactif entre la date de constitution et le début des activités, à l'exception de l'émission au comptant de 100 actions de catégorie J de la Société (les « actions de catégorie J »). Le siège social du Fonds est situé au 130 Adelaide Street West, Suite 3100, Toronto (Ontario) M5H 3P5.

Le 24 juin 2020, le Fonds a débuté ses activités avec l'inscription des actions de catégorie A libellées en dollars canadiens à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole BNK et, simultanément, l'inscription des actions privilégiées à la TSX sous le symbole BNK.PR.A.

Les états financiers du Fonds comprennent l'*inventaire du portefeuille* au 30 juin 2024, les *états de la situation financière* au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 ainsi que les *états du résultat global*, les *états des variations de la situation financière* et les *tableaux des flux de trésorerie* pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (les « états financiers »).

Le gestionnaire a approuvé la publication des états financiers le 29 août 2024.

2. OBJECTIFS DE PLACEMENT

Les objectifs de placement relatifs aux actions privilégiées consistent à procurer à leurs porteurs des distributions au comptant mensuelles privilégiées cumulatives fixes d'un montant de 0,05 \$ par action privilégiée (0,60 \$ par année ou 6,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'à la date d'échéance prévue et à rembourser aux porteurs le prix d'émission initial de 10,00 \$ à la date d'échéance (30 novembre 2023).

Les objectifs de placement relatifs aux actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions au comptant non cumulatives mensuelles régulières, au départ de 0,067 \$ par action de catégorie A, ce qui correspond à un rendement sur le prix d'émission de ces actions de 8,0 % par année et à leur offrir la possibilité d'accroître la valeur liquidative par action de catégorie A.

La Société investira dans un portefeuille (le « portefeuille ») de titres de capitaux propres pondérés de façon à peu près égale (les « actions du portefeuille ») des banques canadiennes cotées en bourse suivantes : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion. Pour générer des rendements supplémentaires et accroître le revenu du portefeuille, le gestionnaire pourrait vendre des options d'achat couvertes et des options de vente couvertes en espèces à l'égard d'une partie ou de la totalité des actions détenues dans le portefeuille.

Pour générer des rendements supplémentaires et accroître le revenu du portefeuille, le gestionnaire pourrait vendre des options d'achat couvertes et des options de vente couvertes en espèces à l'égard d'une partie ou de la totalité des actions détenues dans le portefeuille. Au début, le gestionnaire prévoit que les options d'achat couvertes seront vendues sur un maximum de 30 % des actions du portefeuille.

3. SOMMAIRE DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉPARATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur

des placements et des dérivés sont conformes à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs d'actions.

Pour l'application des IFRS, la direction peut faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. La préparation des états financiers du Fonds exige de la direction qu'elle pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés comptabilisés dans les états financiers et la présentation des passifs éventuels. Toutefois, l'incertitude associée à ces hypothèses et à ces estimations pourrait donner lieu à des résultats qui pourraient nécessiter un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné dans l'avenir.

Purpose a conclu que le Fonds répond aux caractéristiques additionnelles d'une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Les états financiers ont été présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable et les instruments dérivés. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque les Fonds ont cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou prend fin. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à compter de la date de transaction. Les instruments financiers sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global, au poste « Profit net latent (perte nette latente) ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de trésorerie et de placements à court terme.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés dont les paiements sont déterminés ou déterminables et qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Le Fonds englobe dans cette catégorie les montants se rapportant aux créances, soit les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus et d'autres créances à court terme.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend tous les passifs financiers, autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Fonds englobe dans cette catégorie les montants se rapportant aux créanciers, soit les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés et d'autres charges à payer.

Un actif financier ou un passif financier est comptabilisé lorsque le Fonds devient partie aux modalités contractuelles de l'instrument. Les achats ou les ventes d'actifs financiers qui requièrent la livraison des actifs dans un délai généralement établi par règlement ou convention sur le marché (opérations sur titres avec délai normalisé) sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les primes reçues sur les options vendues sont comptabilisées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options vendues qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées à titre de profits réalisés et présentées dans les profits nets (pertes nettes) à la vente de placements et de dérivés aux états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

est supérieur à la prime reçue, les Fonds comptabilisent une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, les Fonds comptabilisent un profit réalisé qui est présenté dans les profits nets (pertes nettes) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente vendue est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

Évaluation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés aux états de la situation financière à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Tous les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés dans l'achat et la vente de titres pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net. Les prêts et créances et les autres passifs financiers (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués initialement à leur juste valeur, plus les coûts d'acquisition ou d'émission marginaux qui leur sont directement attribuables.

Après l'évaluation initiale, le Fonds évalue à la juste valeur les instruments financiers qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tout changement ultérieur de la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé dans la plus-value (moins-value) latente des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global. Le coût moyen des placements de portefeuille représente la somme du coût moyen de chaque placement de portefeuille. Aux fins de déterminer le coût moyen de chaque placement de portefeuille, le prix d'achat des placements du portefeuille acquis par un Fonds est ajouté au coût moyen du placement de portefeuille en question immédiatement avant l'achat. Le coût moyen d'un placement de portefeuille est réduit du nombre d'actions ou de parts vendues multiplié par le coût moyen du placement de portefeuille au moment de la vente. Le coût moyen par action ou part de chaque placement de portefeuille vendu est établi en divisant le coût moyen du placement de portefeuille par le nombre d'actions ou de parts détenues immédiatement avant la vente. Les coûts de transaction engagés dans les opérations de portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont comptabilisés immédiatement en résultat net et sont présentés comme une charge distincte dans les états financiers. Les profits et les pertes réalisés tirés de la vente des placements de portefeuille sont également calculés à partir des coûts moyens, exclusion faite des coûts de transaction, du placement connexe.

Les prêts et créances et les autres actifs et passifs (autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont évalués au coût amorti.

L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée au montant du rachat avant escompte.

Le Fonds évalue ses instruments financiers, comme les actions, les obligations et d'autres placements portant intérêt et les dérivés, à la juste valeur à chaque date de présentation de l'information financière. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu sur le marché principal pour l'actif ou le passif.

Les justes valeurs de chaque type donné de placements et de dérivés sont établies de la manière suivante :

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille cotés à des bourses de valeur reconnues sont évalués selon leur dernier cours de marché lorsque le cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Si le cours de clôture ou le dernier cours négocié se situe à l'extérieur de l'écart acheteur-vendeur, la juste valeur est déterminée au moyen du cours acheteur pour les positions acheteur et du cours vendeur pour les positions vendeur ou au moyen d'un cours différent dans l'écart acheteur-vendeur qui, selon la direction, est plus représentatif de la juste valeur.

Dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur de la fluctuation du prix d'actions sous-jacentes, des taux d'intérêt, des taux de change ou d'autres prix des marchandises ou indices financiers. Les instruments dérivés sont soit des contrats négociés en bourse réglementés ou des contrats négociés hors bourse. Le Fonds peut utiliser ces instruments à des fins de transactions, ainsi que pour gérer les risques auxquels le Fonds est exposé.

Les dérivés sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes, réalisés ou latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

Évaluation des options

Lorsqu'une option est vendue par le Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. Toute différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit latent ou une perte latente sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Autres actifs et passifs financiers

Toutes les créances clients et autres créances sont classées à titre de créances. Elles sont comptabilisées au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur. De la même manière, toutes les dettes fournisseurs et charges à payer sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

CLASSEMENT DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

La norme IAS 32, Instruments financiers – Présentation exige que les titres du Fonds, qui sont considérés comme des instruments financiers remboursables au gré du porteur, soient classés comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres. Les actions privilégiées du Fonds ne remplissent pas les critères qui permettraient de les classer comme des instruments de capitaux propres. Par conséquent, les actions privilégiées en circulation du Fonds sont classées comme des passifs financiers conformément à l'IAS 32.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Revenus d'intérêts aux fins de distribution

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Les revenus de dividendes sont présentés avant les retenues d'impôts à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Prêt de titres

Le Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires des honoraires payés par la contrepartie, qui sont présentés dans les états du résultat global. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres admissibles contre une garantie comportant l'engagement à remettre les mêmes titres à une date ultérieure.

La valeur marchande des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée aux Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent dans la valeur totale des placements dans les états de la situation financière à la juste valeur.

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

La monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien (à moins d'indication contraire), soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens (à moins d'indication contraire). Par

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. La monnaie de présentation du Fonds est également le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

CONVERSION DE DEVISES

Les transactions effectuées au cours de la période, y compris les achats et les ventes de titres, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs libellés en devises sont reconvertis au taux de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la date de clôture.

Les profits ou les pertes de change sur les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont inclus en résultat dans les états du résultat global à titre de « variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ».

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Les hypothèses clés au sujet de l'avenir et des autres sources importantes d'incertitude à la date de présentation de l'information financière qui risquent grandement d'entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici le prochain exercice sont décrites ci-dessous. Le Fonds a fondé ses hypothèses et ses estimations sur des paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les événements futurs peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté du Fonds. Ces changements sont reflétés dans les hypothèses au moment où ils se produisent.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque les justes valeurs des actifs financiers et passifs financiers inscrits aux états de la situation financière ne peuvent être dérivées de données de marchés actifs, elles sont établies à l'aide de diverses techniques d'évaluation, y compris des modèles d'évaluation. Les données utilisées pour ces modèles sont des données de marché observables s'il en existe, sinon des estimations sont requises pour établir les justes valeurs. Ces estimations tiennent compte de facteurs comme la liquidité et les entrées des modèles portant sur des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), la corrélation et la volatilité. Toute modification des hypothèses sur ces facteurs pourrait influencer sur la juste valeur présentée des instruments financiers dans les états de la situation financière et sur le niveau où sont classés les instruments dans la hiérarchie de la juste valeur. La validité des modèles est testée en les calibrant en fonction des prix des transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement), si de telles données sont disponibles.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, Purpose doit poser des jugements importants pour déterminer la méthode de classement la plus appropriée selon l'IFRS 9. Purpose a évalué le modèle économique du Fonds, la façon dont les instruments financiers sont gérés et dont le rendement est évalué à la juste valeur en tant que groupe et a conclu que le classement à la JVRN selon l'IFRS 9 offre la meilleure méthode d'évaluation et de présentation pour les instruments financiers du Fonds.

4. ACTIONS RACHETABLES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie J, qui n'auront pas priorité sur les actions privilégiées. Les agences de notation n'attribueront pas de notes aux actions privilégiées. Toutes les actions de catégorie J émises et en circulation du Fonds appartiennent à Big Banc Split Trust, une fiducie dont les bénéficiaires comprennent les porteurs des actions de catégorie A et des actions privilégiées à l'occasion. Tant que la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées n'auront pas été rachetées au gré du porteur, rachetées au gré de la

Société ou achetées aux fins d'annulation, aucune autre action de catégorie J ne sera émise. Au 30 juin 2024, 100 actions de catégorie J étaient en circulation.

Une « part » est une part théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A. La valeur liquidative par part est calculée comme suit : i) la valeur totale de l'actif du Fonds, moins ii) la valeur totale du passif du Fonds (les actions privilégiées ne seront pas traitées comme un passif), y compris les distributions déclarées et non versées qui sont à verser aux actionnaires, moins iii) le capital déclaré des actions de catégorie J (100 \$).

Les actions privilégiées ont priorité sur les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des distributions et du remboursement du capital sur le portefeuille au moment de la dissolution ou de la liquidation de la Société.

Les actions de catégorie A occupent un rang inférieur par rapport aux actions privilégiées pour ce qui est du versement des distributions et du remboursement du capital sur le portefeuille au moment de la dissolution ou de la liquidation de la Société. À l'occasion, la Société peut diviser les actions de catégorie A en un plus grand nombre d'actions de catégorie A, à son gré.

Les porteurs d'actions de catégorie J n'ont pas le droit de recevoir de dividendes. Les porteurs d'actions de catégorie J ont droit à une voix par action de catégorie J. Les actions de catégorie J peuvent être rachetées au gré du porteur au prix de 1,00 \$ par action et donnent droit à une somme nominale de 1,00 \$ par action en cas de liquidation. Les actions de catégorie J occupent un rang inférieur par rapport aux actions privilégiées et un rang supérieur par rapport aux actions de catégorie A à l'égard des distributions à la dissolution ou la liquidation du Fonds. Il y a 100 actions de catégorie J émises et en circulation.

Les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole BNK.PRA et les actions de catégorie A y sont inscrites sous le symbole BNK. Sauf si la loi l'exige ou comme il est indiqué ci-après, les porteurs d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A n'auront pas le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées des actionnaires du Fonds, d'y assister ni d'y voter. Lorsqu'une question nécessite l'approbation des actionnaires, chaque action privilégiée et chaque action de catégorie A donneront le droit d'exercer une voix à l'assemblée convoquée afin de traiter de cette question.

Les variations du nombre d'actions de catégorie A en circulation pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023 se présentent comme suit :

	Nombre d'actions
	Actions de catégorie A
En circulation au 31 décembre 2022	1 391 104
Émises	43 000
Rachetées	(94 100)
En circulation au 31 décembre 2023	1 340 004
En circulation au 30 juin 2024	1 340 004

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants :

- verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions au comptant mensuelles privilégiées cumulatives fixes et leur rembourser le prix d'émission initial à la date d'échéance prévue;
- verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions au comptant mensuelles régulières d'au moins 0,662 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Pour gérer sa structure de capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux actionnaires ou effectuer un remboursement de capital à ceux-ci.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

6. FRAIS DE GESTION, RÉMUNÉRATION DES PLACEURS POUR COMPTE ET AUTRES FRAIS

Frais initiaux

Le Fonds acquittera les frais associés à son premier appel public à l'épargne (le « placement ») et paiera la rémunération des placeurs pour compte par prélèvement sur le produit brut du placement. Ces frais comprennent les frais de constitution et d'organisation de la Société, les frais d'établissement et d'impression du prospectus, les frais de commercialisation, les honoraires et frais juridiques, les autres frais remboursables engagés par les placeurs pour compte et certains autres frais. Les frais du placement ne peuvent excéder 1,5 % du produit brut du placement et tous les frais excédentaires seront payés par le gestionnaire.

Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les frais du placement et toute réduction de la valeur des titres acceptés aux termes de l'option d'échange entre la date à laquelle leur valeur est établie à ces fins et la clôture seront, dans les faits, à la charge des porteurs des actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par part excède le prix d'offre par action privilégiée majoré des distributions courues et impayées sur celles-ci), et la valeur liquidative par action de catégorie A reflétera les frais du placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

Rémunération des placeurs pour compte

Financière Banque Nationale inc., Marchés mondiaux CIBC inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Canaccord Genuity Corp., RBC Dominion valeurs mobilières inc., Patrimoine Richardson Limitée, Scotia Capitaux inc. et Valeurs Mobilières TD inc., Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc., Echelon Partenaires en gestion de patrimoine inc., Raymond James Ltée, Valeurs mobilières Desjardins inc., Hampton Securities Limited, Haywood Securities Inc., Corporation Mackie Recherche Capital, Placements Manuvie incorporée et Corporation Financière PI (collectivement, les « placeurs pour compte ») offrent conditionnellement les actions du Fonds dans le cadre d'un placement pour compte, selon les réserves d'usage concernant leur vente préalable, leur émission par la Société et leur acceptation par les placeurs pour compte, conformément aux modalités de la convention de placement pour compte.

Aux termes de la convention de placement pour compte, les placeurs pour compte ont convenu d'offrir en vente les actions privilégiées et les actions de catégorie A, à titre de placeurs pour compte de la Société, sous les réserves d'usage concernant leur émission par la Société. Les placeurs pour compte recevront une rémunération de 0,30 \$ par action privilégiée vendue (3,0 %) et de 0,50 \$ par action de catégorie A vendue (5,0 %), et les frais qu'ils engagent leur seront remboursés. Les placeurs pour compte peuvent constituer un groupe de sous-placeurs pour compte composé d'autres courtiers en valeurs mobilières qualifiés et déterminer la rémunération payable aux membres de ce groupe, laquelle sera prélevée sur la rémunération des placeurs pour compte. Bien que les placeurs pour compte aient convenu de faire de leur mieux pour vendre les actions privilégiées et les actions de catégorie A placées aux termes des présentes, ils ne seront pas tenus d'acheter les actions privilégiées et les actions de catégorie A invendues.

Frais de gestion

Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont assujetties à des frais de gestion au taux annuel de 0,75 % de la valeur liquidative du Fonds, majorés des taxes applicables, y compris la TVH. Les frais de gestion seront calculés et payables mensuellement à terme échu en fonction de la valeur liquidative moyenne du Fonds calculée chaque heure d'évaluation au cours du mois. Les frais de gestion payables au gestionnaire à l'égard du mois au cours duquel la clôture a lieu seront calculés au prorata. Le calcul au prorata est fondé sur le nombre de jours écoulés entre la date de clôture et le dernier jour du mois.

Frais d'exploitation

Le Fonds prend aussi en charge divers frais liés à son exploitation et à sa gestion. Ces frais peuvent notamment correspondre à la communication de l'information financière, aux envois postaux, à l'impression, à la rémunération du fiduciaire, aux frais de garde, aux frais d'agent des transferts, aux honoraires et frais juridiques, aux honoraires d'agent d'évaluation, aux honoraires des

auditeurs, aux frais liés à la réglementation et aux frais du comité d'examen indépendant. Le Fonds prend également en charge la totalité des taxes et impôts, des commissions et des autres frais liés aux opérations sur titres ainsi que les frais extraordinaires qu'il pourrait engager ou qui pourraient être engagés en son nom à l'occasion. Sauf pour ce qui est des intérêts et des frais bancaires payés ou payables directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds et est ensuite remboursé de ces frais par le Fonds. Les frais d'exploitation communs du Fonds sont répartis entre les catégories d'actions en fonction de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque catégorie.

7. PLACEMENTS DANS DES FONDS SOUS-JACENTS

Le Fonds investit dans des actions rachetables d'autres fonds de placement (« fonds sous-jacents ») pour tirer parti des objectifs et des stratégies de placement des fonds sous-jacents. Chaque fonds sous-jacent est en général financé au moyen du capital investi par le Fonds, ainsi que par d'autres investisseurs, de sorte que les porteurs d'actions ont droit à une quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Le Fonds n'offre pas de soutien financier additionnel ou autre aux fonds sous-jacents. Tous les fonds sous-jacents ont été créés au Canada, où ils exercent leurs activités. Les placements du Fonds dans des fonds sous-jacents sont présentés à la juste valeur à titre de « placements » dans les états de la situation financière et dans l'inventaire du portefeuille et correspondent à l'exposition maximale du Fonds au risque de perte financière.

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	% du total de l'actif	% de participation	% du total de l'actif	% de participation
Fonds sous-jacents				
Fonds de gestion de trésorerie Purpose	39,3	0,4	13,9	0,4

8. IMPÔTS SUR LE REVENU ET RETENUES D'IMPÔTS À LA SOURCE

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, et a l'intention de le demeurer. Les sociétés de placement à capital variable sont généralement assujetties à l'impôt de la même façon que d'autres sociétés ouvertes, à l'exception du fait que les impôts à payer relativement aux gains en capital réalisés sont remboursables, en fonction d'une formule, lorsque des actions de la Société sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés aux actionnaires par la Société. La Société est assujettie à un taux d'imposition spécial de 38 1/3 % sur les dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables. Cet impôt est remboursable à la Société à raison de 1 \$ par tranche de 2,61 \$ de dividendes versés aux porteurs d'actions à titre de dividendes imposables.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital ni aucune perte en capital aux fins de l'impôt sur le revenu. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment sur des exercices ultérieurs pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable sur les 20 exercices suivant l'année d'imposition où elles sont survenues.

La Société peut être assujettie à des retenues d'impôts à la source imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt à la source s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

9. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE À L'EXPLOITATION ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES PAR ACTION

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée à l'exploitation attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables liée à l'exploitation (excluant les distributions), comme présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période visée.

10. COMMISSIONS DE COURTAGE

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont comprises dans les coûts de transaction aux états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction de leur capacité à exécuter au mieux les opérations pour le Fonds.

Des rabais de courtage sont accordés aux courtiers qui, en plus d'exécuter des opérations, fournissent des services de recherche en matière de placement et de recherche statistique ou d'autres services semblables ou règlent les frais associés à ces services. Le conseiller en valeurs n'accorde pas de rabais de courtage aux courtiers dont les services ont été retenus pour l'exécution d'opérations de négociation pour le Fonds.

11. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

Selon l'IFRS 13, l'information relative à l'évaluation de la juste valeur doit être présentée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux. Le niveau dans lequel est classée l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité est fonction du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation de l'importance d'une donnée particulière requiert du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif. La hiérarchie utilisée par le Fonds pour présenter la juste valeur de ses instruments financiers se fonde sur les données suivantes :

- Niveau 1 – évaluation fondée sur les cours (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données qui sont les cours sur des marchés actifs pour des instruments similaires; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires; les données autres que les cours du marché utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; les données qui sont dérivées des données de marché observables ou corroborées par les données de marché observables par corrélation ou autrement.
- Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur des données importantes non observables sur le marché.

Pour les actifs et les passifs qui sont comptabilisés dans les états financiers de manière récurrente, le Fonds détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant le classement à la fin de chaque période de présentation de l'information.

Le tableau suivant présente un résumé des données utilisées au 30 juin 2024 aux fins de l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions	22 054 204	-	-	22 054 204
Fonds	5 215 488	-	-	5 215 488
Total des actifs financiers	27 269 692	-	-	27 269 692
Passifs financiers				
Options	41 690	-	-	41 690
Total des passifs financiers	41 690	-	-	41 690
Total des actifs et passifs financiers	27 228 002	-	-	27 228 002

Le tableau suivant présente un résumé des données utilisées au 31 décembre 2023 aux fins de l'évaluation des actifs et passifs financiers du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions	25 594 152	-	-	25 594 152
Fonds	2 030 136	-	-	2 030 136
Total des actifs financiers	27 624 288	-	-	27 624 288

Passifs financiers

Options	89 220	-	-	89 220
Total des passifs financiers	89 220	-	-	89 220
Total des actifs et passifs financiers	27 535 068	-	-	27 535 068

Au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 31 décembre 2023, aucun transfert d'actifs n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix et ceux-ci sont quotidiennement l'objet d'un suivi et d'un examen par le gestionnaire de portefeuille. Le cas échéant, les ajustements des prix ou des estimations fournis par le tiers fournisseur sont approuvés par le gestionnaire de portefeuille.

a) Actions

Les actions détenues par le Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont négociées sur un marché actif et qu'un prix fiable est observable.

b) Contrats d'option

Les contrats d'option vendus par le Fonds sont classés au niveau 1, car les options sont fondées sur des prix non ajustés qui sont observables.

12. RISQUES FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, le Fonds est exposé à divers risques financiers : risque lié au cours du marché, risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et risque de liquidité. Le principal objectif du Fonds en matière de gestion des risques est de protéger les résultats et les flux de trésorerie et, ultimement, la valeur pour le porteur d'actions. Des stratégies de gestion des risques, comme il est expliqué ci-dessous, sont élaborées et mises en œuvre pour s'assurer que les risques auxquels le Fonds est exposé correspondent à ses objectifs et à sa tolérance au risque.

La plupart des risques auxquels le Fonds est exposé sont liés à ses placements. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement en raison des fluctuations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, des prix des marchandises et de l'information touchant les marchés et les entreprises à l'égard de titres en particulier détenus par le Fonds. Les placements sont effectués conformément aux politiques de gestion des risques du Fonds. Les politiques établissent les objectifs, les stratégies, les critères et les restrictions en matière de placements.

Ces politiques visent à identifier et à atténuer les risques au moyen d'un processus de placement rigoureux et de la structuration appropriée de chaque opération.

Risque lié au cours du marché

Le risque lié au cours du marché découle principalement des incertitudes quant aux cours du marché futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être causées par des facteurs propres à un placement en particulier, ou par des facteurs touchant tous les titres négociés dans un marché ou un secteur donné. Tous les placements présentent un risque de perte de capitaux. Le risque maximal découlant des instruments financiers se limite à leur juste valeur. L'exposition la plus importante du Fonds au risque lié au cours du marché découle de son placement dans des titres de capitaux propres.

Si le cours de ces titres avait augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 1,1 million de dollars.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS (non audité) (suite)

(1,3 million de dollars au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt dont la valeur peut fluctuer en raison de variations des taux d'intérêt sur le marché.

La plupart des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation qui ne portent pas intérêt. Comme les passifs financiers du Fonds sont principalement de courte durée et ne portent généralement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme étant faible.

Risque de concentration du portefeuille

La concentration indique la sensibilité relative du rendement du Fonds à des événements touchant un secteur ou une région géographique en particulier. Des concentrations de risque existent lorsqu'un certain nombre d'instruments financiers ou de contrats sont conclus avec la même contrepartie, ou lorsqu'un certain nombre de contreparties exercent des activités similaires ou se trouvent dans les mêmes régions ou dans les mêmes secteurs, ou présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Le gestionnaire gère le risque par la diversification et une solide connaissance de chaque placement dans le portefeuille.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur de titres ou une contrepartie ne soit pas en mesure de payer intégralement certains montants à l'échéance. Le principal risque de crédit pour le Fonds est lié à la négociation des titres cotés en bourse. Le risque de défaut est considéré comme minime, puisque toutes les opérations sont réglées et payées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour le Fonds de ne pas pouvoir satisfaire ses besoins de liquidités en temps voulu, et de ne pas pouvoir liquider des actifs à un prix raisonnable. Ce risque découle principalement de l'exposition du Fonds aux rachats mensuels et annuels. Un délai raisonnable est requis pour les demandes de rachat afin de permettre au gestionnaire de vendre les placements afin de réunir les fonds nécessaires pour financer ces rachats. De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie pour ses besoins de liquidités quotidiens. Tous les passifs doivent être réglés dans les trois mois, sauf en ce qui concerne la facilité de prêt.

13. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS D'ACTIONS

La politique du conseil d'administration du Fonds est initialement de verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions non cumulatives mensuelles de 0,0662 \$ par action de catégorie A. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour du mois suivant le mois à l'égard duquel elles sont déclarées payables. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A si i) les distributions à verser sur les actions privilégiées sont en souffrance; ii) après le versement d'une distribution au comptant, la valeur liquidative par part devait être inférieure à 15,00 \$. Le montant des distributions sur les actions de catégorie A pour un ou plusieurs mois sera par ailleurs établi au gré du conseil d'administration.

Les porteurs d'actions privilégiées inscrits auront le droit de recevoir, le dernier jour ouvrable de chaque mois, des distributions au comptant mensuelles privilégiées, cumulatives et fixes de 0,05 \$ par action privilégiée. Sur une base annualisée, cela représenterait un rendement de 6,0 % sur le prix d'offre des actions privilégiées. Ces distributions trimestrielles devraient être versées par

le Fonds avant le 15^e jour du mois suivant la période à l'égard de laquelle elles sont déclarées payables.

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Purpose est réputée être une partie liée en tant que gestionnaire du Fonds. Se reporter à la note 6 ci-dessus pour en savoir plus sur les frais payés à Purpose. Il n'existe aucune autre opération entre parties liées pour le Fonds.

Le gestionnaire a nommé le comité d'examen indépendant (le « CEI »), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*. Le mandat du CEI est d'examiner, de fournir des commentaires et d'approuver les politiques et procédures écrites du gestionnaire qui traitent des questions de conflit d'intérêts concernant le Fonds. Les frais des services fournis au Fonds sont présentés dans les états du résultat global.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR

Purpose Investments Inc.
130 Adelaide Street West
Suite 3100, P.O. Box 109
Toronto (Ontario) M5H 3P5

DÉPOSITAIRE ET AGENT D'ÉVALUATION

Compagnie Trust CIBC Mellon
1 York Street, Suite 700
Toronto (Ontario) M5J 0B6

AUDITEUR

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
EY Tower
100 Adelaide Street West, P.O. Box 1
Toronto (Ontario) M5H 0B3

SERVICES AUX PORTEURS D' ACTIONS ET TENUE DES DOSSIERS

Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon
1 York Street, Suite 700
Toronto (Ontario) M5J 0B6

INSCRIPTION À LA BOURSE DE TORONTO

Symboles boursiers :
Actions de catégorie A – BNK
Actions privilégiées – BNK.PR.A

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT DE BIG BANC SPLIT CORP.

DOUGLAS G. HALL

Président du comité d'examen indépendant

RANDALL C. BARNES

Membre du comité d'examen indépendant

JEAN M. FRASER

Membre du comité d'examen indépendant

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION ET ADMINISTRATEURS DE PURPOSE INVESTMENTS INC.

SOM SEIF

Chef de la direction, président du conseil d'administration
et administrateur

VLADIMIR TASEVSKI

Chef de la gestion d'actifs, investisseurs et des partenaires
institutionnels et administrateur

TYLER MEYRICK

Chef des finances et administrateur

DMITRIY GRABER

Chef de la conformité

Photo de couverture par Simon Zhu sur Unsplash.